



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Hypolaïs ictérine // *Hippolais icterina*

Statut

Nicheur et migrateur très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	CR (critère D)	oui	-	-	4

Répartition et populations

En France, l'Hypolaïs ictérine est notée en déclin avec une diminution probable de 20 à 50 % depuis les années 1970. Elle ne niche que dans quelques départements du nord et de l'est avec des densités encore forte en région Nord-Pas-de-Calais et Alsace. Elle est très localisée en Picardie et dans le département de l'Aisne. Les populations de Champagne-Ardenne et de Franche-Comté sont relictuelles. Il semble que la frange méridionale actuelle de la présence française de l'espèce est constituée par la minuscule population nichant encore en Haute-Saône.

En Haute-Saône, les zones de contacts les plus réguliers sont la vallée de la Lanterne (secteur de Faverney) et ses affluents (Semouse, Breuchin...) jusqu'en amont de Luxeuil-les-Bains et de Saint-Loup-sur-Semouse. Seul ce secteur accueille, par noyaux plus ou moins espacés une population fonctionnelle. Ailleurs, elle est contactée sporadiquement en vallée de la Saône, en amont jusqu'aux environs de Jussey et en aval jusque vers Gray. Des contacts tout aussi épars et irréguliers sont obtenus dans la dépression sous-vosgienne entre Luxeuil-les-Bains et Lure et le long de la vallée de l'Ognon depuis sa confluence avec la Saône et jusque vers Rioz. Les contacts obtenus sur ces secteurs ne concernent en majorité que des migrateurs.

La population haut-saônoise ne doit pas dépasser les 30 à 40 chanteurs.

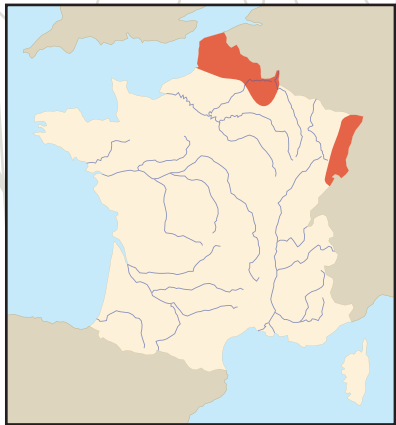
Dans le Doubs, sa présence régulière est localisée dans le bassin de Dugeon semble évoluer vers une disparition ces dernières années. Des contacts sporadiques étaient obtenus au bord de l'Ognon (Geneuille, Jallerange, Valleroy) et ici et là le long de la vallée du Doubs (Goumois, Brognard). Il ne doit plus y avoir plus de 5 à 10 chanteurs pour ce département, l'essentiel étant localisé dans le bassin du Dugeon.

Il n'y a pas de données récentes (moins de 5 ans) pour le Jura. Dans ce département, les rares mentions provenaient en majorité de la Bresse, du Finage ou de la plaine doloise où étaient obtenus (en 1994) les seuls indices récents d'une probable reproduction. L'observation d'un chanteur aux Rousses le 22 juin 2002 fournit la mention la plus élevée de la région (1066 m). Aucun indice ne permet d'affirmer que l'espèce niche encore dans le département du Jura où elle était déjà considérée comme au bord de l'extinction au début des années 1990 dans l'atlas départemental.

La mention la plus récente relevé dans le Territoire-de-Belfort est de mai 2003. Les rares autres mentions sont toutes antérieures à 1999. L'espèce n'est pas nicheuse dans le Territoire-de-Belfort. En Franche-Comté, l'espèce est donc en très fort déclin et proche de l'extinction mais avec des secteurs où se maintient encore une très faible population. Elle est cependant sous-prospectée et souffre d'un manque de connaissance fine quant à sa répartition et la population nicheuse a du mal à être quantifiée de façon fiable ; elle ne doit pas dépasser les 50 chanteurs.

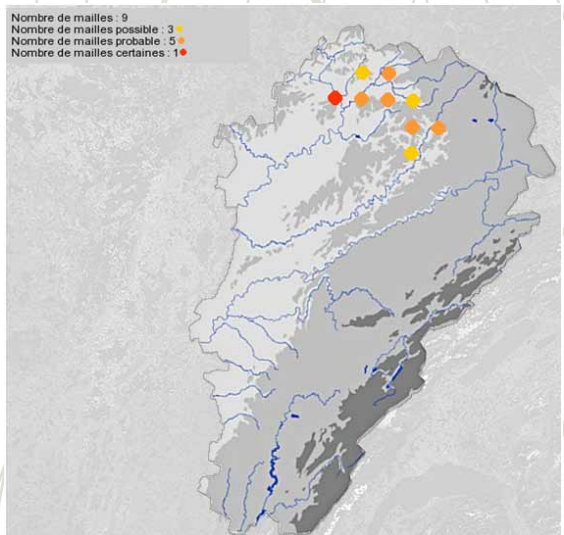


Hypolaïs ictérine © Valérie Badan



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de l'Hypolaïs ictérine en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)



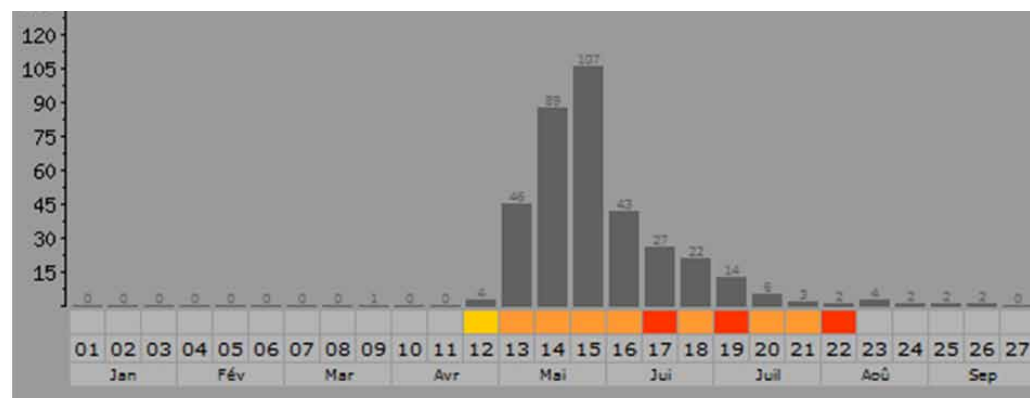


Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Hypolaïs icterine // *Hippolaïs icterina*



Phénologie de l'Hypolaïs icterine en Franche-Comté

Habitat et écologie

En Franche-Comté, l'espèce occupe des habitats frais et humides composés de petits boisements (aulnaie, frênaie, peupleraie) avec un sous-étage dense de saules ou d'autres arbustes. Des zones dégagées ou sein de ces boisements de bois tendre sont appréciés. De la même manière elle occupe les ripisylves présentant les mêmes caractères. Elle affectionne aussi les friches et typiquement les bords d'anciennes gravières envahies de saules. Elle peut être entendue dans de grosses haies partageant des prairies humides. En altitude elle occupe les marais envahis de buissons mais aussi les tourbières boisées et des milieux plus secs comme des pâtures buissonnantes.

Des oiseaux peuvent être notés en des endroits plus atypiques (pelouses sèches, jardins...) mais cela ne concerne que des individus en halte migratoire.

Menaces et priorités de conservation

Trouver des réponses satisfaisantes au recul de l'Ictérine en Franche-Comté relève probablement de la gageure. Comme beaucoup d'espèces en limite d'aire de répartition, les populations de la frange apparaissent comme les plus fragiles à des modifications que nous avons encore bien du mal à appréhender (modification du climat ?). Parmi les diverses hypothèses, son retrait semble correspondre à l'expansion de l'Hypolaïs polyglotte (Hippolaïs polyglotta). Cependant, les deux espèces cohabitent sur quelques sites de la région mais ne semblent pas occuper le même habitat. Des recherches ont aussi montré chez l'Ictérine présente une plus grande vulnérabilité à la prédation par rapport à la Polyglotte. Des causes de disparition plus directes existent cependant. La destruction de milieux favorables lors de l'extraction de granulats par exemple, peut causer l'extinction de petites populations qui ne se reconstitueront pas forcément par la suite alors que le milieu pourrait redevenir favorable après quelques années. De même, la coupe à blanc de vieilles peupleraies perturbe sans doute suffisamment l'habitat pour que l'espèce déserte les lieux. Pire encore s'avère être le gyrobroyage de la strate arbustive sous de telles peupleraies. Une autre cause possible du retrait pourrait provenir des plantes invasives comme la renouée du Japon ou l'impatiens de l'Himalaya qui modifient aussi considérablement les habitats en ripisylve.

Les causes du retrait marqué de l'espèce n'étant que supposées, il est délicat de définir des mesures conservatoires pertinentes. Il conviendrait cependant à l'avenir de documenter plus finement les événements tangibles entraînant ou accentuant encore le processus de recul ou au contraire déterminer si l'espèce peut faire preuve d'un certain dynamisme en regagnant le terrain perdu par le passé. Il faut à cet égard surveiller attentivement les fluctuations dans la frange méridionale de sa répartition française constituée par la micro population nichant encore en Haute-Saône.

Rédaction : Didier Lecornu – mise à jour : avril 2011

Milieu de nidification © Julien Ait El Mekki

